

Des milliards transférés dans les coffres des municipalités sous Legault

Le Journal de Quebec · 18 mai 2023 · 38 · michel.girard@ quebecormedia.com

En 2021 (les plus récentes données), les municipalités québécoises se sont partagé la rondelette somme totale de 5,9 milliards de dollars à titre de revenu provenant des « Transferts gouvernementaux », dont la majeure partie était versée par le gouvernement Legault.

REVENUS CONSOLIDÉS			
	2021	2018	HAUSSE EN 3 ANS
Taxes foncières	12,63 milliards	11,6 milliards	+ 8,9 %
Transferts gouvernementaux	5,9 milliards	4,2 milliards	+40,5 %
Vente de biens et services	2,1 milliards	2,67 milliards	-21,3 %
Autres revenus de sources locales	2,91 milliards	2,39 milliards	+ 21,8 %
Compensations tenant lieu de taxes	901,3 millions	823,8 millions	+ 9,4 %
Tarification de biens, services	1,87 milliard	1,79 milliard	+ 4,5 %
TOTAL	26,31 milliards	23,47 milliards	+ 12,1 %

SOURCE : MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION

Par rapport à 2018 (les caquistes ont pris le pouvoir en octobre), les contributions gouvernementales ont augmenté de 1,7 milliard \$, en hausse de 40 % en 3 ans. Sur 5 ans, c'est-à-dire à comparer à 2016, elles ont plus que doublé.

Selon le dernier relevé (janvier 2023) du ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH), les municipalités québécoises ont encaissé en 2021 des revenus totaux de 26,3 milliards de dollars.

Les « transferts gouvernementaux » représentaient ainsi 22,4 % de l'ensemble des recettes municipales en 2021. En 2018, lesdits transferts équivalaient à 17,9 % des revenus municipaux et en 2016 à seulement 13,1 %.

Chose certaine, comme les « transferts gouvernementaux » ont continué d'augmenter en 2022, dépassant évidemment le cap de 6 milliards \$, ceux-ci accaparent une place encore plus importante dans les revenus des municipalités.

TAXES FONCIÈRES

La principale source de revenus des municipalités, ce sont évidemment les taxes foncières. Le montant perçu en 2021 s'élève à 12,63 milliards \$, soit 1 milliard de plus qu'en 2018, en hausse donc de

8,9 % sur trois ans. Les taxes foncières comptent ainsi pour 48 % de l'ensemble des revenus municipaux.

Compte tenu de la forte hausse de l'évaluation foncière survenue à la suite de la révision en 2022 du rôle d'évaluation, je vous rappelle qu'un très grand nombre de propriétaires ont eu la mauvaise surprise de voir leurs comptes de taxes municipales exploser en 2023.

J'ai hâte de voir le réel impact de la révision du rôle d'évaluation sur l'ensemble des taxes foncières perçues en 2023. Ce n'est malheureusement que dans deux ans (janvier 2025) que le ministère des Affaires municipales pourra nous révéler le montant total des taxes foncières que nous avons versées en 2023.

LES ÉDIFICES GOUVERNEMENTAUX

Est-ce que les gouvernements payent leur juste part de taxes municipales sur les édifices gouvernementaux ? Certes pas, selon le monde municipal.

En 2021, les municipalités ont perçu de la part des gouvernements la somme de 901 millions \$ à titre de « compensations tenant lieu de taxes ». À peine 77,5 millions \$ de plus qu'en 2018. Sur les 901 millions \$, Québec verse 660 millions, Ottawa 201 millions, d'autres organismes 40 millions.

Question : les édifices gouvernementaux sont-ils évalués à leur juste valeur ? Impossible de le savoir.

AUTRES SOURCES DE REVENUS

La vente de biens et services (transport en commun, sécurité publique, activités, services municipaux), les autres revenus (amendes, pénalités, redevances, promoteurs immobiliers, droits sur mutations immobilières, etc.) et la tarification de biens et services ont globalement rapporté en 2021 des recettes de 6,88 milliards \$.

C'est quasiment le même montant qu'en 2018.

ENDETTEMENT

La dette à long terme des municipalités atteignait en 2021 les 30 milliards \$, selon le dernier budget du gouvernement du Québec.

Cela représentait une dette municipale d'environ 3500 \$ par habitant.

LE PROBLÈME DES MUNICIPALITÉS

Le gouvernement du Québec a beau injecter de plus en plus d'argent dans les municipalités, ce n'est jamais assez. Voilà pourquoi, année après année, par l'entremise de l'union des municipalités et de la Fédération québécoise des municipalités, elles continuent de se plaindre qu'elles manquent d'argent.

Le coût des contrats de construction a fortement augmenté, voire de 30 % depuis 2020. À elle seule, l'inflation a créé un trou d'un milliard de dollars en 2022.

Cela dit, il faut dire que les municipalités n'aident pas leur cause lorsqu'elles présentent leurs demandes financières lors des consultations prébudgétaires.

En 2022, selon Statistique Québec, les municipalités de 25 000 habitants et plus versaient à leurs employés une rémunération globale (salaire, avantages sociaux, retraite) qui dépassait de 34,6 % celle que le gouvernement du Québec versait à ses salariés occupant des emplois similaires dans la fonction publique et la fonction parapublique.

Par rapport aux employés du secteur privé, l'écart en faveur des employés municipaux au chapitre de la rémunération globale était de 25,3 % avec les syndiqués et de 40,6 % avec les non-syndiqués.